



Message du SNUipp Isère Mardi 23 mars 2010

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

- **Nouveau recrutement des PE : suite**

Nous vous invitons à vous référer à la lettre électronique du 19 mars.

Le groupe de travail annoncé par l'IA a eu lieu lundi soir à 18 heures. Il s'agissait pour l'IA de présenter la déclinaison départementale pour la « formation » et les affectations des lauréats du concours 2010 de Professeurs des écoles. Vous trouverez la déclaration préalable du SNUipp sur ce lien : <http://38.snuipp.fr/>

Ce que nous craignons nous a été présenté : une liste d'écoles, dont le nombre restait à affiner, dans lesquelles des postes seraient retirés du mouvement des titulaires. Environ le quart des postes vacants avant la phase principale du mouvement.

Au-delà de la liste des postes et des écoles concernées à cette rentrée (cette liste devrait figurer rapidement sur le site de l'IA dans « mouvement intra »), nous sommes toutes et tous concernés individuellement et collectivement.

En effet, il est inadmissible que des enseignants stagiaires (ayant comme seul outil la réussite au concours) se retrouvent face à une classe sans formation, coincés entre un « compagnonnage » imposé effectué au sein de l'école, des conseils d'IMF, un stage de 108 heures en tout et pour tout sans parler de la pression de la validation en fin d'année... le tout sans aucune cohérence, si ce n'est celle de faire des économies sur le budget de l'État.

De plus il apparaîtrait que l'IA ait bien compris la difficulté à trouver des « volontaires » dans les écoles pour « accompagner ces stagiaires ». Elle semble envisager de confier cette tâche, de manière totalement informelle, à l'ensemble de l'équipe ! Nous ne pouvons accepter cet

D'autre part, la « réservation » de postes au mouvement va entraîner de fait des possibilités d'affectations ou de mutations extrêmement réduites pour les collègues titulaires (moins de mouvement). D'autant que l'on impose aux collègues titulaires actuellement nommés à titre provisoire (et donc contraint de participer au mouvement) d'inscrire impérativement des vœux sur 5 secteurs géographiques différents dans leur liste. Bonjour le choix ! Les réformes gouvernementales dégradent déjà les conditions de travail des personnels. Il leur serait désormais imposé, en plus de l'obligation de gérer la désorganisation des écoles engendrée par le « compagnonnage », d'en subir également les conséquences au niveau du mouvement départemental.

Tout cela est inacceptable.

Le SNUipp appelle les enseignants à faire connaître leur opposition à ce dispositif en adoptant une motion du conseil des maîtres.

Nous vous la transmettrons dès la fin de cette semaine.